

### ■ Bien démarrer sa nouvelle campagne avec mes p@rnelles

**Objectifs de la formation :** Clôturer la campagne sur Mes p@rnelles et éditer ses documents. Valider ses bilans et vérifier la conformité réglementaire des résultats obtenus. Utiliser les données pour aller plus loin dans le raisonnement de sa fertilisation et dans son suivi cultural. Se perfectionner à l'utilisation d'un outil de gestion des pratiques culturales sur internet.

**Tarif :** 60.00 €

**Durée :** 1 jour

**Lieux, dates, inscriptions :**

Bocage le 16 nov. (02 31 68 11 16)

Bessin le 24 nov. (02 31 51 66 33)

Pays d'auge le 25 nov. (02 31 31 31 85)

Plaine le 29 nov. (02 31 53 55 03)

### ■ Besoin d'un accompagnement ?

**Un service adapté vous sera proposé !**

Les suivis DUO permettent de travailler avec un conseiller sur un aspect précis :

- aide à la réalisation d'assolement,
- plan de fumure azotée,
- saisie de vos données,
- vérification de vos enregistrements réglementaires,
- appui à la déclaration PAC

### ■ L'équipe Mes p@rnelles à votre service :

Sylvain Prou – 02.31.70.25.56

Benoît Kerhornou – 02.31.31.87.62

Samuel Hardy – 02.31.53.55.06

Aurélien Plomion – 02.31.68.38.30

Pierre Laumonier – 02.31.51.66.36

Isabelle Diomard – 02.31.70.25.30

Samuel Le Corguillé – 02.31.70.25.02



## Bien commencer sa campagne !

Une nouvelle campagne commence toujours par la mise à jour de l'assolement

Dès maintenant, vous pouvez avoir accès à la campagne 2012 en faisant la demande par mail : [s.prou@calvados.chambagri.fr](mailto:s.prou@calvados.chambagri.fr)

### Complétez votre assolement

Cliquez sur le menu "Exploitation", rubrique "Parcelles". Le parcellaire 2011 de l'exploitation s'affiche à l'écran. On y retrouve les parcelles de la campagne précédente (nom de la parcelle, commune, surface, etc.). Seule manque les cultures pour la campagne 2012.

**Si la surface de la parcelle n'a pas changé :** cliquez sur le  correspondant à la parcelle souhaitée.

Sélection de parcelle							
Type de sélection:	Présentation générale	Parcelle	Toutes les parcelles				
N° ilot	N° parcelle	Nom parcelle	Communes	Culture	Variété ou cépage	Surf. mes.	Surf. décl.
1	1	culture	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ (Non renseigné)		8.25	8.25
1	11	frenel 1	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ (Non renseigné)		7.07	7.07
1	14	frenel 4	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ hors culture		0.31	0.31
1	19	frenel 5	ST AUBIN LE VERTUEUX	★ prairie temporaire		0.45	0.45


Dans la page suivante, cliquez sur le menu déroulant "Culture" pour indiquer la culture de la campagne 2012.

Généralités			
Numero:	12	N° ilot:	1
Nom:	frenel 2	Surface mesurée:	3.97 ha



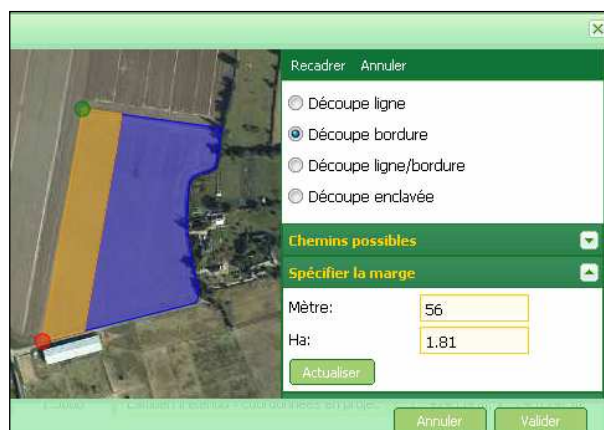
Culture 1 - Non renseigné - PAC			
<b>Système cultural et données générales</b>			
Culture:	Non renseigné	Surface déclarée:	3,97 ha
CIPAN:	Non renseigné	Date de début:	
Précédent:	colza hiver	Date de fin:	
<input checked="" type="checkbox"/> Je souhaite utiliser cette culture pour la déclaration PAC <input type="checkbox"/> Je souhaite conserver les informations de cette culture pour la campagne suivante <input checked="" type="checkbox"/> Je souhaite utiliser cette culture pour visualiser la parcelle			
Annuler		Valider	

Dans cette page, il est également possible d'indiquer si vous avez implanté un CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrates). Sélectionnez la culture correspondante dans le menu déroulant "CIPAN". Pour les cultures dérochées, ne pas utiliser cette case mais passer par « Ajouter une culture », en bas d'écran à gauche. Cliquez enfin sur le bouton « Valider ».

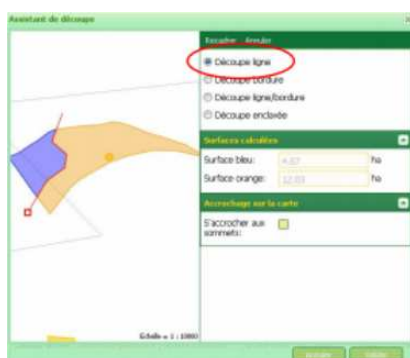
**Si la surface de la parcelle a changé :** il faut modifier le tracé cartographique de la parcelle pour trouver la nouvelle surface. Pour cela, cliquez sur l'icône loupe  correspondant, cet icône permet d'accéder au module cartographique (La parcelle sélectionnée s'affiche en bleu dans la cartographie). Puis cliquez sur le bouton "Modification" puis sur "Découpe" (barre de couleur verte au-dessus de la carte).

Différents outils sont alors à votre disposition pour dessiner la délimitation entre deux parcelles (nous nous intéresserons aux deux types de coupes principales) :

- **Découpe ligne** : permet de découper une parcelle en deux parties, selon une ligne de découpe libre.
- **Découpe bordure** : permet de dessiner des parcelles avec une largeur fixe ou d'implanter des bandes enherbées dans les parcelles.

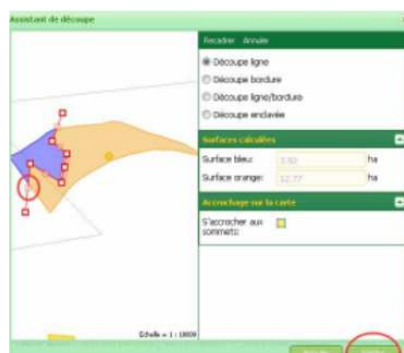


## La découpe en ligne



**Etape 1 :** Tracez le plus précisément possible la ligne selon laquelle vous souhaitez découper votre parcelle en 2. Elle s'affiche en rouge. Les points de départ et d'arrivée **doivent se trouver à l'extérieur** de la parcelle. N'hésitez

pas à sortir largement de la parcelle car la découpe n'affecte que la parcelle sélectionnée. Lorsque vous sortez de la parcelle, les 2 futures parcelles se matérialisent en bleu et en orange avec la surface respective. Lorsque vous déplacez le pointeur de la souris, les surfaces des 2 futures parcelles se recalculent automatiquement. Double-cliquez pour terminer la ligne de découpe.



**Etape 2 :** suite au double-clic, vous avez encore la possibilité d'affiner votre découpe en déplaçant les bornes de votre ligne de découpe qui sont matérialisées par des carrés blancs entourés d'un trait rouge. Les carrés légèrement

transparents correspondent à des bornes intermédiaires générées automatiquement et qui peuvent également être déplacées.

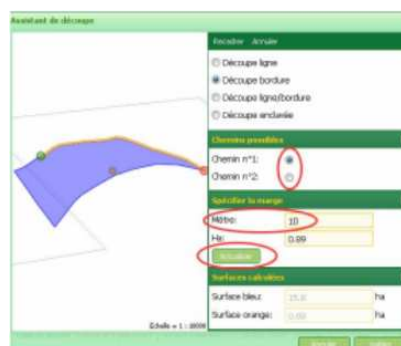
Lorsque la découpe vous convient, cliquez sur le bouton **valider**.

## La découpe bordure



**Etape 1 :** Sélectionnez les 2 extrémités de la bordure par un simple clic afin de définir le point de départ et d'arrivée de votre bande. La sélection du second point entraîne le dessin d'une bordure par défaut de 10 mètres

de largeur qui se dessine dans le sens des aiguilles d'une montre selon les 2 points sélectionnés.



**Etape 2 :** l'assistant de découpe bordure propose alors 2 chemins possibles. Cliquez sur le chemin qui convient (chemin n°1 ou chemin n°2). Dans le menu « Spécifiez la marge », il est possible de saisir une largeur de bordure en

mètres (définie à 10 mètres par défaut) ou une surface de la parcelle. **Cliquez sur le bouton Actualiser pour relancer les calculs de surfaces** si vous modifiez la largeur de la bordure ou la surface de la bordure. Lorsque la découpe vous convient, cliquez sur le bouton **valider**